Voir la version en ligne

LA LETTRE DE STELLA DUPONT
NOVEMBRE 2023

Visite de l'Assemblée avec les citoyens de la circonscription

PERMANENCE PARLEMENTAIRE :

10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire

02 41 17 26 02

stella.dupont@assemblee-nationale.fr

ZOOM SUR...

L'ACTUALITÉ DU MOIS

L'examen du **Projet de loi pour contrôler l'immigration est en cours à l'Assemblée**.

A l'occasion du passage du texte au Sénat début novembre, nous avons donné une conférence de presse transpartisane avec des collègues Députés et Sénateurs, pour plaider notamment le maintien de l'article 3 (régularisation des travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension) du projet de loi sur l'immigration.

La droite sénatoriale s'est livrée à une surenchère de mesures démagogiques et sécuritaires, parfois inapplicables. Bien loin de la version initiale du Projet de loi présenté par le Gouvernement, qui permettait, comme l'avait indiqué Gérald Darmanin, d'être « méchants avec les méchants et gentils avec les gentils », la version du texte sorti du Sénat ne me convient pas.

Nous constatons l'**adoption de mesures particulièrement inquiétantes**, telles que la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME), les restrictions du regroupement familial, du droit du sol, la réduction des possibilités de régularisation pour les étrangers sans papier qui travaillent dans les métiers en tension, le maintien du pouvoir discrétionnaire du Préfet, qui mène à des décisions variables selon les territoires, la suppression des prestations sociales pour les étrangers en situation régulière présents en France depuis moins de 5 ans…

Nombre des propositions ainsi adoptées s'apparentent à celles de l'extrême droite.

Le contexte national et international ne doit pas nous faire perdre le sens de la mesure. A l'Assemblée nationale, nous avons travaillé pour **déposer et défendre des amendements, afin de rétablir l'esprit initial du projet de loi, mais aussi proposer des améliorations nécessaires**.

Pour lire l'article sur la conférence de presse du 6 novembre :

Cliquez ici

ZOOM SUR…

LES RENCONTRES TERRAIN

LUNDI 27 NOVEMBRE : Présentation du Projet de loi de finances 2024 aux élus de la circonscription

Comme chaque année, j'ai réuni les Maires et adjoints aux finances de la circonscription, à ma permanence, pour parler des **dispositions du budget 2024 qui concernent les collectivités locales**.

Ce temps d'échange annuel est précieux. Au delà de la présentation du projet de loi de finances 2024, il permet aux élus d'**évoquer leurs priorités, leurs besoins et difficultés mais aussi d'échanger sur les bonnes pratiques** comme les méthodologies pour identifier les dépenses "vertes" dans leur budget.

Je remercie une nouvelle fois tous les participants d'être venus.

LUNDI 20 NOVEMBRE : Rencontre avec l'ADMR de Maine-et-Loire

L'ADMR est présente depuis près de 80 ans en Maine-et-Loire dans le secteur de l’accompagnement à domicile des familles, mais surtout auprès des aînés dépendants.

Avec mes collègues députés, nous avons recontré la Présidente de l'ADMR de Maine-et-Loire pour évoquer les **difficultés de financement et de recrutement dans ce secteur de l'aide à domicile**.

Dans le cadre de l’examen de la loi pour "bâtir la société du bienvieillir en France", nous allons aussi rappeler l’**urgente nécessité d'augmenter les moyens alloués** à ce secteur pour répondre aux besoins d'une société qui vieillit.

VENDREDI 10 NOVEMBRE : Echanges sur le Projet de loi Immigration

Après des mois de travail sur ce texte, la cadence s'accélère : analyse des points d'inquiétudes et des améliorations à apporter, débats en commission des Lois à l'Assemblée, réunions d'échanges avec mes collègues Députés, rédaction des amendements... un long travail nécessaire pour défendre ce texte pendant son examen en séance publique en décembre.

J'ai aussi échangé avec les acteurs associatifs de Maine-et-Loire sur le projet de loi Immigration pour nourrir ma réflexion de leur expérience de terrain.

Ils étaient nombreux à être présents à ma permanence parlementaire et je les en remercie.

ZOOM SUR...

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

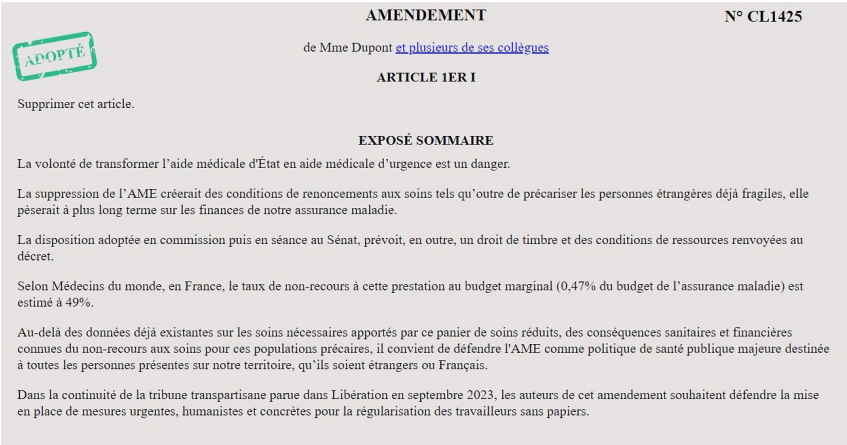

AMENDEMENT **N° CL1425**

ADOPTÉ

de Mme Dupont et plusieurs de ses collègues

ARTICLE 1ER I

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La volonté de transformer l'aide médicale d'État en aide médicale d'urgence est un danger.

La suppression de l'AME créerait des conditions de renoncements aux soins tels qu'outre de précariser les personnes étrangères déjà fragiles, elle pèserait à plus long terme sur les finances de notre assurance maladie.

La disposition adoptée en commission puis en séance au Sénat, prévoit, en outre, un droit de timbre et des conditions de ressources renvoyées au décret.

Selon Médecins du monde, en France, le taux de non-recours à cette prestation au budget marginal (0,47% du budget de l'assurance maladie) est estimé à 49%.

Au-delà des données déjà existantes sur les soins nécessaires apportés par ce panier de soins réduits, des conséquences sanitaires et financières connues du non-recours aux soins pour ces populations précaires, il convient de défendre l'AME comme politique de santé publique majeure destinée à toutes les personnes présentes sur notre territoire, qu'ils soient étrangers ou Français.

Dans la continuité de la tribune transpartisane parue dans Libération en septembre 2023, les auteurs de cet amendement souhaitent défendre la mise en place de mesures urgentes, humanistes et concrètes pour la régularisation des travailleurs sans papiers.

MERCREDI 29 NOVEMBRE : L'Aide médicale d'Etat (AME)

Adopté !

Mon amendement au Projet de loi Immigration, visant à maintenir l'Aide médicale d'Etat (AME) a été adopté en commission des lois.

De nombreux collègues avaient déposé un amendement similaire.

Notre objectif ? **Garantir l'accès aux soins pour les personnes qui en ont besoin**, tout simplement.

Politique de santé publique majeure, l'AME est garante de la santé de tous sur notre territoire.

Pour écouter la défense de mon amendement en commission :

Cliquez-ici

Qu'est ce que l'AME :

Cliquez-ici

JEUDI 23 NOVEMBRE : 105ème Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité de France

Lors de ce congrès, j'ai participé au **point-info sur les communes nouvelles organisé par l'Association des Maires de France** (AMF).

L'objectif de ce point-info était d'informer les Maires sur les étapes de création d'une commune nouvelle avec le pilotage du projet, les impacts financiers et fiscaux, la gouvernance, l'association de la population, les étapes clés de la création….

Je suis intervenue pour présenter mes travaux à l'Assemblée nationale sur les communes nouvelles.
Avec Stéphane Delautrette, nous avons mené une **mission pour lever les freins à la création de communes nouvelles**. L'occasion m'a été donnée de revenir sur les **avancées obtenues dans le cadre du projet de loi de finances 2024** : augmentation de la dotation d'amorçage des communes nouvelles et garantie de non baisse de leurs dotations.

MARDI 21 NOVEMBRE : Visite de l'Assemblée nationale avec les élus de la circonscription

J'ai reçu cette année vingt **Maires et élus de la circonscription** pour un petit-déjeuner au salon de la Questure de l'Assemblée nationale.

Nous avons pu faire un point sur le projet de loi de finances pour 2024, parler du financement de la transition écologique, de mon rapport sur les communes nouvelles et du projet de loi Immigration.

Une **matinée d'échanges qui s'est poursuivie avec la visite guidée de l'Assemblée nationale**.

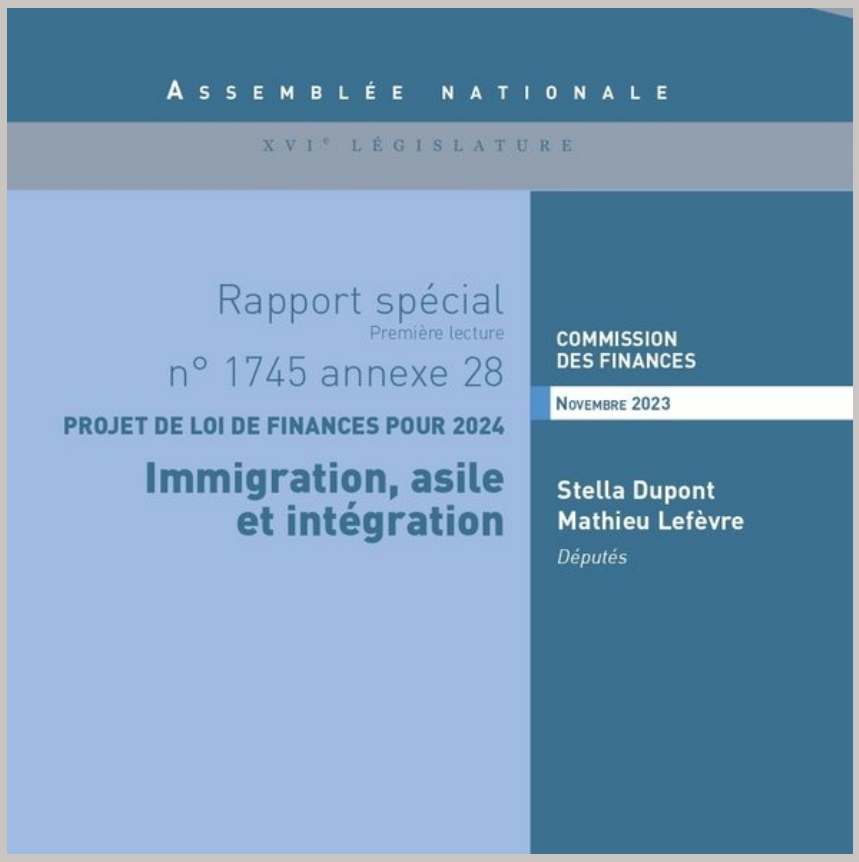

MERCREDI 15 NOVEMBRE : Rapport spécial Immigration, asile et intégration

Dans le cadre du projet de budget pour 2024, nous avons analysé, avec mon collègue Mathieu Lefevre, les moyens financiers alloués à la mission "Immigration, Asile et Intégration".

A l'Assemblée, notre **amendement pour renforcer le nombre d'agents du service d'Etat civil de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a été adopté**. Cela permettra de mieux traiter les demandes de documents d'identité des personnes qui se voient reconnaitre la protection de la France.

Pour retrouver l'intégralité de notre rapport sur cette mission :

Cliquez-ici

Pour écouter mon interview dans la matinale de France Info Radio du 17/11 :

Cliquez-ici

MERCREDI 8 NOVEMBRE : Adoption du budget 2023 de fin de gestion

Ce **budget permet de réaffecter les crédits budgétaires non utilisés à de nouveaux besoins identifiés en fin d'année**.

Le budget de fin de gestion permet par exemple de redéployer :

- 2,1 milliards d'euros pour soutenir nos armées et financer l'aide militaire à l'Ukraine
- 800 millions d'euros pour les agriculteurs qui ont été touchés par diverses crises (influenza aviaire, gel, mildiou, etc.)
- 500 millions d'euros pour les bénéficiaires de la prime d'activité et de l'allocation adultes handicapés
- 1,4 milliard d'euros pour soutenir l'embauche d'alternants...

J'ai soutenu un amendement qui augmente de 200 millions d'euros les moyens dédiés au fonds de soutien à l'Ukraine car cette guerre nous concerne toujours en tant qu'Européens.

Ce budget de fin de gestion a été adopté à l'Assemblée nationale.

Pour lire l'article détaillé sur le sujet :

Cliquez-ici

JEUDI 2 NOVEMBRE : Visite de l'Assemblée nationale avec les citoyens de la circonscription

Comme chaque année, **cinquante citoyens de la circonscription sont venus visiter l'Assemblée nationale**.

Une longue journée organisée par mon équipe, au départ de Chalonnes et d'Angers, durant laquelle nous avons pu échanger autour d'un repas à l'Hôtel de la Questure.

Ils ont pu ensuite découvrir pendant **plus de 2 heures les richesses et l'architecture du Palais Bourbon** grâce aux explications du guide de la visite.

Ils ont assisté à l'entrée en hémicycle de la Vice-Présidente de l'Assemblée, Valerie Rabault, accompagnée par la Garde Républicaine.

Ils ont aussi suivi une partie de nos **débats sur le budget de la Justice en hémicycle** avec le Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti.

La visite s'est terminée par un passage exceptionnel à la bibliothèque guidé par le Conservateur, lui-même, qui en a conté l'histoire.

Très heureuse d'avoir pu partager et expliquer mon quotidien de Députée, ainsi que répondre aux questions nombreuses ! Merci à tous les participants.

N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour une prochaine visite.

ZOOM SUR...

LES ÉVENEMENTS NATIONAUX

LUNDI 20 NOVEMBRE : Nouveau Plan 2023-2027 pour lutter contre les violences faites aux enfants

Ce plan a quatre objectifs :

1. **Renforcer les moyens de ceux qui protègent nos enfants** :
   - Création de nouveaux postes au sein des dispositifs de recueil de la parole des enfants, tels que le 119
   - Création du nouvel Office des mineurs, l'OFMIN, pour mener les enquêtes
   - Renforcement des effectifs de la cellule « Signal sport »
   - Placement de dix délégués départementaux à la protection de l'enfance en appui aux Préfets et en lien avec le Conseil Départemental

2. **Assurer une meilleure prise en charge des enfants victimes de violences** :
   - Poursuite du déploiement des unités d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger
   - Revalorisation du statut de « l'administrateur ad hoc » pour aider les mineurs dans leur parcours judiciaire

3. **Améliorer la formation sur toutes les formes de violences**, avec la mise en place d'un plan de formation interministériel pour les agents des ministères, magistrats, professionnels de l'enfance et les soignants

4. **Sensibiliser les citoyens**, avec le déploiement, chaque année, d'une campagne de communication sur les violences

L'**engagement pour les enfants placés est au cœur des priorités** avec un renforcement de l'action de l'État :
- Création de « scolarité protégée » pour soutenir la réussite et l'ambition scolaires des enfants protégés
- Généralisation de « santé protégée » avec un meilleur suivi et accompagnement de la santé des enfants protégés
- Doublement de l'enveloppe dédiée aux enfants protégés en situation de handicap
- Création du pack « jeunes majeurs » pour favoriser l'insertion des jeunes de 18 ans suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Pour plus d'informations :

Cliquez-ici

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région
PAYS DE LA LOIRE

Contrat de plan État-Région des Pays de la Loire

JEUDI 16 NOVEMBRE : Signature du Plan État - Région 2023 / 2027 volet mobilités

Plus de **700 millions d'euros seront investis pour renforcer l'offre de transport** et verdir les mobilités des Pays-de-la-Loire, dont plus de la moitié apportée par l'État.

Deux-tiers de ces crédits seront consacrés au train, aux transports publics et au vélo. Un plan historique et écologique !

Par ailleurs, l'Etat financera la réouverture de la ligne TER Cholet - Les Herbiers (hors crédits du CPER).

Cet accord vient répondre aux objectifs fixés par la loi d'orientation des mobilités de 2019 :

- la réduction des inégalités territoriales,
- le renforcement de la cohésion des territoires,
- l'amélioration de la desserte des villes, territoires ruraux et périurbains,
- l'accélération de la transition écologique.

Pour en savoir plus :

Cliquez-ici

JEUDI 16 NOVEMBRE : État de catastrophe naturelle

L'été 2022 a été marqué par un épisode exceptionnel de sécheresse qui a pu causer des dégâts, notamment des fissures, dans votre habitation par le phénomène de sécheresse-réhydratation des sols argileux.

Dans le Maine-et-Loire, sur les 88 communes qui ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, **68 communes ont été reconnues. Leur taux de reconnaissance est supérieur à la moyenne nationale**.

Toutes les communes de la 2ème circonscription qui l'ont demandé se sont vues reconnaître l'état de catastrophe naturelle. **Cette reconnaissance permet d'indemniser les victimes d'épisodes naturels d'une intensité anormale**, qui ne sont pas pris en compte par les contrats d'assurances classiques.

La Préfecture de Maine-et-Loire met à la disposition des élus et des citoyens un guide pour tenter de répondre à l'ensemble des interrogations.

Pour accéder à ce guide :

Cliquez-ici

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN...

DANS LA PRESSE

LE COURRIER DE L'OUEST

La députée Stella Dupont souhaite réduire la précarité énergétique

Lire l'article

LE COURRIER DE L'OUEST

Loi immigration : les députés de Maine-et-Loire joueront les équilibristes

Lire l'article

LE MONDE

Immigration : un rapport parlementaire

Lire l'article

LA GAZETTE DES COMMUNES

Les communes nouvelles en quête d'un second souffle

Lire l'article

LE COURRIER DE L'OUEST

Loi immigration : la dérive droitière du Sénat

Lire l'article

LCP

Loi immigration : faut-il supprimer l'Aide Médicale d'Etat (AME) ?

Lire l'article

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN...

J'AI COSIGNÉ

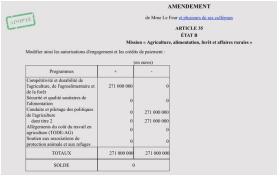

AMENDEMENT

de Mme Le Feur et plusieurs de ses collègues

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	271 000 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	271 000 000
dont titre 2	0	271 000 000
Financement du coût du travail en agriculture (TODE-AG)	0	0
Soutien aux associations de protection animale et aux refuges	0	0
TOTAUX	271 000 000	271 000 000
SOLDE	0	

AIDE POUR LA FILIÈRE BIO

Communiqué de presse de Sandrine Le Feur pour demander au gouvernement une aide d'urgence pour la filière biologique de 271 millions d'euros*

Lire le communiqué

(*) Cet amendement n'a pas été retenu. J'ai soutenu un autre amendement qui vise à augmenter de 5 millions d'euros les crédits dédiés à l'aide d'urgence en 2023, cet amendement a été adopté. Compte tenu du besoin identifié, le Gouvernement envisage d'augmenter de près de 34 millions d'euros cette enveloppe d'urgence déjà dotée de 60 millions d'euros. Le Ministre a également annoncé un budget communication de l'agriculture bio en hausse de 8 millions par an et une revalorisation du Fonds avenir bio qui s'élèvera à 18 millions d'euros par an.

Stella Dupont

N'hésitez pas à consulter mon site internet pour rester

continuellement informés.
Pour y accéder :

Cliquez ici !

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !

Permanence Parlementaire
10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 17 26 02
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Merci de votre attention et à bientot !

Vie privée et mentions légales
Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez ce message électronique de Stella Dupont, dont le siège est situé au 10 rue Felix Faure à Chalonnes-sur-Loire (49290), car vous êtes enregistré dans un fichier de prospection constitué et avez donné votre accord pour être contacté. Vos coordonnées seront utilisées pour vous informer tout au long du mandat législatif sauf opposition de votre part.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo

© 2023 Stella Dupont